

Information à tous les personnels de l'OFB



ASSOCIATION DES PERSONNELS DE L'OFB

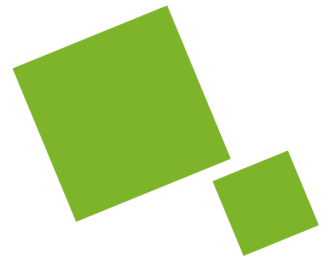
Le Sne-FSU, soucieux de l'action sociale et de l'ouverture à la culture, aux sports, aux loisirs et à la cohésion pour tous, a participé et participe activement, en respectant l'équité et l'acculturation commune, à la création de notre nouvelle association des personnels issue de la fusion des deux anciennes structures (APAS et APONCFS) existantes auparavant.

L'Office français de la biodiversité va confier à notre nouvelle association du personnel, la mise en œuvre d'une partie de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs destinés aux personnels.

Les actions de l'APOFB viendront en **complément des prestations gérées directement par l'OFB** (prestations sociales pour les enfants et restauration : [lien intranet ofb](#)) et **des dispositifs** auxquels pourront accéder les agent.es au titre de l'adhésion de l'OFB au **Comité interministérielle d'action sociale** (l'ASI => CESU garde d'enfants, aide à l'installation des personnels, chèques vacances : [lien internet asi](#)), aux **Sections régionales interministérielles d'action sociale** (les SRIAS => activités régionales d'actions sociales et de loisirs : [lien internet srias](#)), aux **Comité de Gestion des Centres de Vacances** (le CGCV => tarif préférentiel n°2 sur les séjours de vacances collectives éducatives pour les enfants et jeunes : [lien internet cgcv](#)) et **Comité d'Aide Sociale** (le CAS = prêts social, d'installation ou de logement étudiant, à taux zéro : [lien intranet ofb](#)) et prochainement de la **Fédération Nationale des Associations Sportives et Culturelles et d'Entraide** (la FNASCE => adhésion à une association sportive et culturelle ou réservation de séjours dans des unités d'accueil : [lien internet fnasce](#)).

Siège de l'association

Le siège de l'Association est fixé au 12 Cours Lumière – 94300 VINCENNES.



Composition du Conseil d'administration transitoire

Le Sne-FSU est heureux de vous informer de la composition du Conseil d'administration transitoire, qui va participer activement à l'installation de l'association et définir les actions à mettre en œuvre en faveur de ses adhérent.es.

LE COLLÈGE DES ADHÉRENT.ES

Dans un souci d'équité et d'acculturation, les membres des anciennes structures ont été désignés moitié pour moitié. Ils exerceront leurs fonctions jusqu'à l'élection du prochain Conseil d'administration qui se déroulera courant janvier 2022.

Les membres du bureau

Co-présidents : Jean-Marc FAU et Patrice FRICONNEAU

Secrétaire : Stéphane PLESSIS

Secrétaire adjoint : Franck BONI

Trésorière : Florence OMNES

Trésorier adjoint : David LE BRAS

Autres membres : Yohann BERA, Patrick BEAUDONNET, Jean-Yves BOUREL, Frédérique FROMENTIN, Corinne HOYEN, Paul-Emilien TOUCRY

Les administrateur.ices régionaux

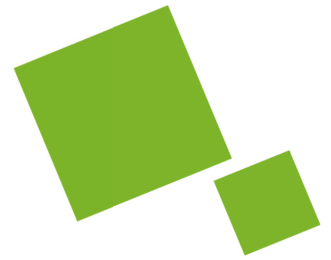
Titulaires

David BERARD (Auvergne Rhône Alpes)
Vincent BOURNEL (Nouvelle Aquitaine)
Philippe DULAC (Pays de Loire)
Patrick DURRIEU (Occitanie)
Jerome JACOPIN (Bretagne)
Olivier MONNIER (Occitanie)
Vincent MONTIBERT (Grand Est)
Delphine LE BOZEC (Centre Val de Loire)
Xavier LE PAPE (Grand Est)
Sébastien LAMY (Bourgogne Franche-Comté)
Christophe LECOUSTRE (Nouvelle Aquitaine)
Pascale PROVOST (Bretagne)
Isabelle RIVault (Ile de France)
Karine VAILLANT (Ile de France)

Suppléant.es

Aurélie HOYEN (Ile de France)
Hervé CHAUVEAU (Nouvelle Aquitaine)
Emmanuel FAURE (PACA)
Jérôme DURIF (Occitanie)
Julien SERRA (PACA)
Corinne PONCET (hauts de France)
Benoit CLERC (Grand Est)
Marc Henri DUFFAUD (Outres Mer)
Cyrielle NOUVET (Ile de France)
Janick GUENON (Normandie)
Laurent RICQUIERS (Corse)
Sophie PANAU (Occitanie)
Martine DURAND (Ile de France)
Sylvie ANDRE(Grand Est)

Le prochain Conseil d'administration sera constitué de 14 administrateur.ices titulaires ayant chacun un suppléant.e. Ils seront élus pour 4 ans par les adhérents de chacune des régions administratives lors de l'Assemblée Générale de 2022 (les départements d'outre-mer ne constituant qu'une seule région).



LE COLLÈGE SYNDICAL

Il est provisoirement composé d'un membre par organisation syndicale représentative à l'Office Français de la Biodiversité

<u>Sne-FSU</u> :	Mara RIHOUE (titulaire)	Gabriel ANDRE (supléant)
<u>FO Environnement</u> :	Blandine GUILLEMOT (titulaire)	Stéphane LAFON (supléant)
<u>CGT Environnement</u> :	Marine ARNAUD (titulaire)	Paul MOINS (supléant)
<u>EFA-CGC</u> :	Aurélien VIAU (titulaire)	Angélique MIOT-AUBRY (supléante)
<u>UNSA</u> :	Yves ROGERIEUX (titulaire)	Vincent RENVOISE (supléant)

Le prochain collège syndical sera composé de dix membres. Il sera mis en place lors de la 1ère assemblée générale de l'année 2022, proportionnellement à la représentativité de chaque organisation syndicale présente au Comité Technique de l'Office français de la biodiversité.



Faites-nous remonter les actions que vous souhaiteriez voir mises en œuvre par l'APOFB, les représentant.es du Sne-FSU pourront les proposer lors d'un prochain Conseil d'administration.

Vos représentant.es Sne-FSU à l'APOFB :

Mara RIHOUE mara.rihouet@ofb.gouv.fr tél 06 37 02 57 39

Gabriel ANDRE gabriel.andre@ofb.gouv.fr tél 06 03 43 39 89

Nous contacter

Co-secrétaires de la branche Biodiversité

Véronique CARACO-GIORDANO
06 69 31 37 36
veronique.caraco@ofb.gouv.fr

Pascal WANHEM
06 20 99 91 84
wanhemsne@gmail.com

Permanence

Local syndical - plot i 3ème étage - La Défense - 01 40 81 22 28
✉ 104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS

www.snefsu.org

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

